

Revue de l'année

1er avril 2019 au 31 mars 2020



NOTRE VISION

Des systèmes pancanadiens de lutte contre le cancer qui sont collaboratifs, axés sur la personne et hautement efficaces selon les normes internationales.

NOTRE MISSION

Rendre meilleurs les systèmes de lutte contre le cancer partout au Canada collaborant pour améliorer leur qualité, favoriser leur innovation et en renforcer leur durabilité.

INCLUS DANS CE RAPPORT

Revue de l'année	page 2
Une année qui a eu d'impact : faits saillants	page 3
Regard vers l'avenir	page 7

ACAPC CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019/2020

- **Président du conseil d'administration, Eshwar Kumar**, coprésident-directeur général, Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick (remplaçant Michael Sherar, Président et président-directeur général en mai 2019)
- **Kim Chi**, Vice-président-directeur général et médecin hygiéniste en chef, BC Cancer (remplaçant Frances Wong, Président par intérim, en juin 2019)
- **Matthew Parliament**, Directeur médical principal, Cancer Care Alberta – Alberta Health Services
- **Jon Tonita**, Président et président-directeur général, Saskatchewan Cancer Agency
- **Sri Navaratnam**, Vice-président-directeur général et médecin hygiéniste en chef, CancerCare Manitoba
- **Garth Matheson**, Président par intérim et président-directeur général, Action Cancer Ontario – Santé Ontario (remplaçant Michael Sherar, Président et président-directeur général en janvier 2020)
- **Jean Latreille**, Directeur, Direction québécoise de cancérologie, Ministère de la Santé et des Services Sociaux
- **Philip Champion**, Directeur médical, Centre de traitement du cancer de l'Î.-P.-É
- **Drew Bethune**, Directeur médical, Nova Scotia Health Authority Cancer Care Program
- **Elaine Warren**, Vice-président des services cliniques, Eastern Health
- **Cynthia Morton**, Président-directeur général, Partenariat canadien contre le cancer

Un merci spécial au D^r Michael Sherar qui a été président de l'ACAPC de 2015 à 2019.

REVUE DE L'ANNÉE

1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Depuis plus de vingt ans, l'Association canadienne des agences provinciales du cancer (ACAPC) fournit un forum aux chefs de file des systèmes canadiens de lutte contre le cancer afin de leur permettre de discuter et d'aborder de façon collaborative les problèmes qui affectent la prestation des soins contre le cancer au Canada.

En travaillant ensemble, nous sommes en mesure d'apporter des idées et des solutions aux défis issus de la lutte contre le cancer partout au Canada et de mettre en œuvre des innovations qui améliorent le rendement du système. En fin de compte, l'objectif de l'ACAPC est de réduire le fardeau du cancer pour les Canadiens.

En 2019, l'ACAPC a célébré son 20^e anniversaire. En 1999, l'ACAPC a commencé à mener ses activités en tant que réseau informel d'organismes provinciaux de lutte contre le cancer, et a évolué en gagnant de la maturité et la confiance du secteur pour devenir un organisme de lutte contre le cancer qui représente tous les programmes et les organismes provinciaux de lutte contre le cancer. Il est admirable de constater l'incroyable impact qu'a l'ACAPC et la puissance de son réseau de partenaires, de groupes de travail et de comités.

Le monde a changé au cours des deux dernières décennies. Les nouveaux médicaments novateurs modifient l'évolution de nombreux cancers et le rôle de l'approche axée sur la personne dans la planification et la prestation des soins contre le cancer est de plus en plus apprécié. Il existe une plus grande prise de conscience des inégalités dans la façon dont nous dispensons les soins contre le cancer, et de la nécessité d'améliorer l'accès au dépistage, au diagnostic, au traitement, ainsi qu'aux soins palliatifs et de fin de vie, et ce, peu importe où vit un patient.

De nouveaux défis ont également fait leur apparition. Les soins contre le cancer sont de plus en plus complexes et nous nous attaquons à d'importants problèmes de durabilité. Cette année, et pour les années à venir, nous gérerons les répercussions de la pandémie sans précédent de COVID-19. Ce qui n'a cependant pas changé, c'est l'engagement du Canada à offrir les meilleurs soins possibles contre le cancer.

Face aux occasions ainsi qu'aux défis existants et émergents, l'ACAPC continue de jouer un rôle essentiel en soutenant les programmes provinciaux de lutte contre le cancer partout au pays et en collaborant avec d'autres organismes pancanadiens qui partagent les mêmes idées afin que ses efforts collectifs soient rationalisés et plus efficaces.

« L'autonomie et l'indépendance de l'ACAPC nous permettent d'identifier et d'agir selon les axes de travail qui renforcent et soutiennent tous les systèmes provinciaux de lutte contre le cancer à travers le pays. En nous concentrant sur les problèmes de mise en œuvre les plus importants que partagent toutes les provinces, nous pouvons intervenir rapidement et efficacement. »

----- Dr. Eshwar Kumar, Président du conseil d'administration

UNE ANNÉE QUI A EU DE L'IMPACT : FAITS SAILLANTS

L'exercice financier 2019-2020 marque la dernière année du plan stratégique quinquennal de l'ACAPC (2015 à 2020). Au cours de cette période, l'ACAPC a apporté une valeur exceptionnelle à ses membres en se concentrant sur quatre domaines prioritaires clés : garantir la qualité et la sécurité; soutenir notre efficacité opérationnelle dans tous les programmes de lutte contre le cancer; se concentrer sur la gestion des risques du système de cancer; et renforcer la durabilité des soins contre le cancer.

Les faits saillants des contributions et de l'impact de l'ACAPC au cours de la dernière année sont décrits ci-dessous. Il est possible d'obtenir plus de détails sur la gamme complète des programmes de l'ACAPC sur le site Web www.capca.ca.



Priorité 1 : Qualité et sécurité

Le Canada est un chef de file dans la planification et la prestation de soins contre le cancer sécuritaires et de grande qualité. Cela nécessite une attention pancanadienne soutenue sur la surveillance et l'amélioration de la sécurité des patients, ainsi que sur l'identification des possibilités de créer, de mettre en œuvre et d'approuver des normes de soins qui soutiennent la prestation de soins de grande qualité dans tout le pays. Un domaine d'impact que l'ACAPC considérait essentiel en 2019-2020 était la réagir rapidement lors de la pandémie imprévue et soudaine :

« L'ACAPC s'avère indispensable pour mettre en œuvre le déploiement de soins contre le cancer novateurs, de grande qualité et sécuritaires partout au Canada. »

---Dr. Matthew Parliament, Directeur
médical principal, Cancer Care Alberta,
Alberta Health Services

Réagir à la pandémie de COVID-19

Les répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens et sur le système de santé sont sans précédent. En mars 2020, comme tous les fournisseurs et les systèmes de soins de santé à travers le pays, les membres de l'ACAPC ont dû s'adapter rapidement pour réagir au ralentissement de la prestation des soins de santé en général tout en veillant à ce que les soins contre le cancer demeurent une priorité. Quelques jours après l'annonce de la pandémie, chaque administration provinciale ou territoriale a agi rapidement pour suspendre ou modifier de façon sécuritaire et efficace les programmes de lutte contre le cancer. Au même moment, les membres de l'ACAPC ont commencé à se réunir chaque semaine pour discuter d'importantes questions portant sur la planification et la prestation, ainsi que pour discuter d'approches communes potentielles pour garantir la qualité et la sécurité de ces programmes. La situation évoluant rapidement au jour le jour, le groupe a également tiré parti de la plateforme en ligne sécurisée qui est réservée aux membres de l'ACAPC pour partager de l'information et des décisions au sein de leur administration provinciale ou territoriale respective. Le groupe s'est d'abord concentré sur l'application cohérente des mesures de santé publique pour garantir la sécurité des patients et du personnel de santé, ainsi que sur l'identification des problèmes liés à la modification des traitements. Cette expérience collective avec la COVID-19 est un exemple puissant de l'importance pour les responsables du système de se réunir au sein d'un même réseau et de partager de l'information en temps réel pendant une période de crise nationale.



Priorité 2 : Efficacité opérationnelle

L'ACAPC s'engage à améliorer l'efficacité opérationnelle du système de lutte contre le cancer tout en préservant ou en améliorant la qualité et la sécurité des soins contre le cancer.

Nous préconisons les initiatives qui évitent la duplication du travail, réduisent le gaspillage et maximisent la rentabilité, comme soutenir les programmes de lutte contre le cancer, planifier et évaluer des efforts d'approvisionnement à grande échelle; ainsi que collaborer pour soutenir et améliorer les opérations cliniques

« La participation aux activités de l'ACAPC favorise la collaboration entre les provinces, facilitant ainsi le partage des pratiques exemplaires et évitant la duplication du travail. »

--- Louise Paquet, Agente de recherche et de planification, Programme québécois de cancérologie, Ministère de la santé et des services sociaux.

Introduction de la thérapie CAR-T au Canada

La thérapie CAR-T est une immunothérapie puissante qui permet la reprogrammation génétique des cellules immunitaires d'un patient pour trouver et attaquer les cellules cancéreuses dans l'ensemble de l'organisme. Le processus de prestation de la thérapie CAR-T est très complexe. La première thérapie CAR-T a été approuvée au Canada en septembre 2018 et la deuxième en février 2019. Les provinces établissent des mécanismes de prestation qui comprennent la préparation du site et la formation du personnel.

L'Ontario et le Québec ont été les premières provinces du Canada à offrir cette thérapie. Elles fourniront un accès pancanadien aux soins tandis que les autres provinces renforceront leur capacité. Les ministères de la Santé et les organismes provinciaux de lutte contre le cancer collaborent pour coordonner l'accès des patients à la thérapie partout au Canada, tandis que la capacité du système demeure limitée et que les ententes de facturation interprovinciale sont toujours en cours de négociation.

Tout au long de l'exercice financier 2019-2020, l'ACAPC a travaillé avec ses organismes et ses partenaires membres pour faciliter l'introduction de la thérapie CAR-T grâce au développement d'un cadre clinique consensuel et pancanadien d'établissement des priorités de l'accès des patients adultes à la thérapie CAR-T.

Le document du consensus a été élaboré en 2019 par le comité consultatif clinique de l'accès des adultes à la thérapie CAR-T de l'ACAPC. Le comité est composé d'experts cliniques issus de chaque province et il se réunit tous les six mois pour examiner les données probantes ainsi que pour mettre à jour le cadre au besoin. Les décideurs provinciaux des programmes de lutte contre le cancer et les ministères utilisent ce document pour éclairer leur prise de décision sur l'accès des Canadiens à la thérapie CAR-T.



Priorité 3 : Gestion des risques du système de lutte contre le cancer

Tous les systèmes de lutte contre le cancer du pays dépendent d'une gestion efficace des risques pour garantir la prestation des soins contre le cancer.

Une des fonctions essentielles de l'ACAPC consiste à fournir aux membres un soutien en matière de gestion des risques grâce à une surveillance continue des menaces à risque élevé, à l'identification proactive des mesures d'atténuation et à la coordination des interventions pancanadiennes au besoin.

« Le travail de l'ACAPC en matière de rupture d'approvisionnement en médicaments est de la plus haute importance pour les organismes provinciaux de lutte contre le cancer. Il est essentiel de réagir rapidement après avoir reçu de l'avis de la pénurie de médicaments pour planifier différentes manières de la gérer. »

--- Marc Geirnaert, Directeur du programme provincial des médicaments anticancéreux, CancerCare Manitoba

Groupe de travail sur les ruptures d'approvisionnement de l'ACAPC

Les pénuries de médicaments anticancéreux représentent une préoccupation constante au Canada, car les changements apportés aux plans de traitement peuvent avoir des répercussions importantes sur les soins prodigués aux patients.

En 2015, l'ACAPC a mis sur pied le Groupe de travail sur les ruptures d'approvisionnement en médicaments pour servir de forum dans le but d'évaluer la gravité et l'acuité des pénuries, d'élaborer des stratégies recommandées en matière d'atténuation et de conservation ainsi que de diffuser les solutions de réapprovisionnement et d'accès. Le Groupe de travail sur les ruptures d'approvisionnement en médicaments fournit également des conseils à Santé Canada sur la hiérarchisation des pénuries de médicaments anticancéreux et la gestion de l'approvisionnement à l'échelle nationale.

Grâce à la contribution du groupe de travail, l'ACAPC est en mesure de fournir en temps opportun de l'information sur les pénuries de médicaments aux responsables des communications au sein des programmes provinciaux de lutte contre le cancer. En 2019, l'ACAPC a été invitée en tant que membre ponctuel du Comité d'affectation des niveaux (CAN) de Santé Canada pour fournir des commentaires au niveau clinique et systémique sur le classement de l'urgence des pénuries de médicaments anticancéreux. La liste de l'inventaire pancanadien, élaborée par le Groupe de travail sur les ruptures d'approvisionnement en médicaments de l'ACAPC pendant les pénuries de médicaments, aide Santé Canada et les fabricants à gérer les quantités disponibles. Cette contribution unique de l'ACAPC fournit un soutien essentiel et opportun à tous les programmes de lutte contre le cancer, ce qui est particulièrement important, car l'état des pénuries de médicaments change rapidement.

Un merci spécial à Carol Chambers, qui a démissionné de la présidence du groupe de travail en 2019, et bienvenu à Ron Fung qui assumera désormais ce rôle.



Priorité 4 : Durabilité des soins contre le cancer

Les systèmes de lutte contre le cancer de classe mondiale du Canada font face à des pressions sans précédent en raison de l'impact du vieillissement de la population canadienne, de l'augmentation des coûts des traitements contre le cancer et des contraintes budgétaires.

Dès le début de la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2020, le conseil d'administration de l'ACAPC a identifié la durabilité du financement des médicaments anticancéreux comme étant un domaine d'intérêt essentiel.

Médicaments biosimilaires en oncologie

L'introduction des agents biologiques pour le traitement du cancer constitue une étape importante dans l'amélioration de la qualité des soins contre le cancer et dans le soutien de la durabilité globale du système de lutte contre le cancer, mais ça présente également des défis tant pour les médecins que pour les patients, car les systèmes de lutte contre le cancer décident de la manière de mettre en œuvre cette nouvelle option thérapeutique.

Au cours de l'exercice financier 2019-2020, l'ACAPC a travaillé avec ses membres et ses partenaires pour aider les cliniciens et les patients à comprendre le rôle des médicaments biosimilaires dans le traitement du cancer par le biais de l'Initiative pancanadienne sur l'utilisation des médicaments biosimilaires en oncologie (IPUMBO). Dirigée par Santé Ontario (Action Cancer Ontario) et l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP), cette importante collaboration a produit des ressources pédagogiques permettant aux provinces de s'adapter aux patients et aux fournisseurs, ainsi que de comprendre l'impact de la mise en œuvre des médicaments biosimilaires dans la pratique clinique en oncologie.

Avec la disponibilité d'un financement supplémentaire pour l'Initiative pancanadienne sur l'utilisation des médicaments biosimilaires en oncologie, nous participons à un groupe de travail d'évaluation pour soutenir le déploiement des médicaments biosimilaires partout à travers le pays.

Durabilité du financement des médicaments anticancéreux

En 2016, l'ACAPC a lancé l'Initiative sur le financement durable des médicaments contre le cancer pour garantir aux patients canadiens l'accès à des traitements contre le cancer innovants et efficaces tout en aidant les administrations provinciales ou territoriales à obtenir la valeur maximale pour les traitements contre le cancer financés par les fonds publics.

Le Comité consultatif sur la mise en œuvre des médicaments anticancéreux (CCMMA) était composé des responsables provinciaux des médicaments et son travail a été utilisé pour fournir des conseils cohérents aux ministères provinciaux de la Santé et à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) sur les questions de mise en œuvre pragmatique des nouveaux médicaments que l'on envisage d'inclure dans les voies de traitement existantes financées par les fonds publics.

Au cours de la dernière année, le CCMMA a émis des recommandations dans le cadre de 25 dossiers. Il s'agissait aussi de la dernière année où le CCMMA était en fonction puisque l'ACAPC travaillait avec l'ACMTS pour transférer ce travail de façon permanente à l'ACMTS à des fins de durabilité à long terme. Lors du prochain exercice financier, les principales fonctions du CCMMA seront intégrées au processus actuel d'évaluation des technologies de la santé dans le cadre du PPEA. L'ACAPC continuera de s'impliquer et de se concentrer sur les questions liées à la viabilité du financement des médicaments anticancéreux grâce à son travail avec l'ACMTS et d'autres partenaires.

Étant donné que les travaux du CCMMA se terminent en 2020 et sont désormais transférés à l'ACMTS, l'ACAPC tient à remercier tous les membres du CCMMA qui ont contribué en offrant leur temps et leurs connaissances au cours des quatre dernières années. Un merci spécial au président du CCMMA, le D^r Malcolm Moore (2016 à 2018) et aux coprésidents Piotr Czaykowski et Helen Anderson (2018 à 2020).

« Avoir l'approbation des recommandations de l'ACAPC donne confiance dans les décisions prises pour mettre en œuvre de nouveaux programmes de médicaments. »

--- Darryl Boehm, Directeur des services de pharmacie spécialisée en oncologie, Saskatchewan Cancer Agency

REGARD VERS L'AVENIR

L'impact positif de l'ACAPC est motivé par un travail inébranlable axé sur un ensemble de domaines problématiques clés, et par son rôle de forum actif pour les chefs de file du système de lutte contre le cancer qui permet d'identifier les pratiques exemplaires ainsi que de relever les défis complexes et communs en matière de politiques, et ce, dans des délais serrés. À l'avenir, le travail de l'ACAPC sera guidé par deux cadres directeurs.

Nouveau plan stratégique de l'ACAPC

Le conseil d'administration de l'ACAPC a approuvé un nouveau plan stratégique triennal pour guider les travaux de l'ACAPC de 2020 à 2023, ainsi que pour garantir l'harmonisation et le soutien de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer actualisée de 2019 à 2029.

Le nouveau plan stratégique de l'ACAPC est visionnaire et pragmatique dans son approche visant à susciter un réel changement à l'échelle des systèmes partout au Canada. Il s'appuie sur le travail exceptionnel accompli par l'ACAPC et ses partenaires au cours des cinq dernières années et s'articule autour de trois piliers stratégiques :

- Améliorer la qualité
- Soutenir l'innovation
- Renforcer la durabilité du système

Veuillez visiter le site Web de l'ACAPC pour obtenir plus d'information sur nos initiatives actuelles

Stratégie canadienne de lutte contre le cancer

L'année 2019 a également marqué le lancement de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer actualisée, qui guide de façon importante tous les efforts de lutte contre le cancer.

Il y a vingt ans, l'ACAPC prenait place à la table avec d'autres chefs de file du domaine de l'oncologie pour élaborer la première stratégie nationale de lutte contre le cancer au Canada. Après avoir déployé d'innombrables efforts, la première Stratégie canadienne de lutte contre le cancer a été lancée en 2006, et le Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat) ouvrait ses portes en 2007 pour coordonner cette Stratégie.

De même, l'ACAPC a joué un rôle central en collaborant avec le Partenariat et d'autres partenaires du système de lutte contre le cancer dans le cadre de travaux importants visant à actualiser la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer.

« Sans l'engagement et la collaboration de l'ACAPC et du Partenariat, nous ne serions pas en mesure de concevoir ou d'offrir de meilleures approches pour soigner les patients atteints de cancer à travers le pays. La Stratégie canadienne de lutte contre le cancer 2019-2029 s'appuie sur cette collaboration pour atteindre les objectifs du Canada envers un accès équitable à des soins de grande qualité pour tous. »

--- Cindy Morton, Président-directeur général, Partenariat canadien contre le cancer

Association canadienne des agences provinciales

145, rue King Ouest
Bureau 900
Toronto ON M5H 1J8
416-619-5744
www.capca.ca